

# LA FEUILLE D'ORME

Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°43 printemps 2019

## L'éditorial du maire

Cet hiver fut tumultueux et lors de manifestations souvent non autorisées, des vandales s'en sont donnés à cœur joie en détruisant de nombreux biens publics et privés. La France est un pays étrange où 0,05 % de la population veulent imposer leurs choix aux 99,95% restants. Il paraît important de rappeler que nous sommes en démocratie et que chacun peut exprimer très régulièrement son opinion dans les urnes.

Alors, rendez-vous aux élections européennes le dimanche 26 mai.

Malheureusement, vu le besoin constant de faire face aux incivilités, les opérations printanières et automnales de « Nettoyons nos chemins » seront reconduites cette année avec une première date fin avril/début mai. **Les nouveaux bénévoles sont invités à venir s'inscrire à la mairie.**

Le frelon asiatique est toujours présent comme nous avons pu le constater depuis la salle des fêtes du Mousseau : un énorme nid était visible dans le sapin d'un jardin voisin. C'est pourquoi je vous rappelle que l'installation de pièges à partir de février est importante pour essayer d'éradiquer ce fléau. Ils vous permettront de capturer et de tuer un maximum de reines, fondatrices de colonies dès la sortie de leur hibernation de février à mai. Pour garantir leur efficacité, utilisez un mélange à base de bière (brune de préférence, de vin blanc (qui repousse les abeilles) et de sirop (cassis ou framboise).



Didier GUILLAUME

## Informations diverses

- Un livre...que d'émotions et souvent l'envie de partager ce que l'on a ressenti au moment de sa lecture. Telle est la finalité de la cabine à livres ! On dépose l'objet précieux et on en prend un autre. Quelle joie en passant devant la cabine de découvrir que celle-ci était presque vide !!! Une personne boulimique des Ulmes ou d'ailleurs a dévalisé les rayons et les pauvres lecteurs sont dans l'attente de nouvelles lectures....  
Mais restons sceptiques : boulimie de lecture ou provision gratuite pour les futurs vide-greniers ?  
L'incivilité pénalise tout le monde.  
Merci au SMITON pour le réapprovisionnement rapide de celle-ci.
- A partir de samedi, vous pouvez déposer vos déchets verts au dépôt communal du Périquet tous les samedis de **9H à 18H**. En dehors de ces horaires, vous pouvez demander chaque jour la clef à l'agent technique communal sinon au secrétariat de la mairie pendant les horaires d'ouverture.
- Pour mémoire, les prochaines dates de collecte des déchets ménagers.

**Mercredi 20 mars - Mercredi 03 avril - Mercredi 17 avril**

**Jeudi 02 mai - Mercredi 15 mai - Mercredi 29 mai - Jeudi 13 juin**

## Dates à retenir

- Repas communal des aînés le dimanche 28 avril à la salle des fêtes du Mousseau.
- Vide-grenier du Comité des Fêtes le dimanche 16 juin à la salle des fêtes du Mousseau.  
Réservations: Mme Claudette POUPIN. ☎ 02 41 67 03 84 – Jean-Pierre ROBIN ☎ 02.41.38.31.43

## Le point sur l'Etat Civil en hiver

Un ulmoise est arrivée  
Agathe COULETEL BROSSIER, née le 1<sup>er</sup> janvier

## Au sujet des associations communales

### ✓ Comité des Fêtes



## DIMANCHE 2 JUN 2019 FERME DU CHEVAL DE TRAIT

TARIFS TTC PAR PERSONNE

Nombre de participants min. dans l'autocar	40/44	45/49
ADULTE	88 €	84 €



Départ de LES ULMES vers 06H30 en direction de JUVIGNY SOUS ANDAINE, Ferme La Michaudière.

**10H00: Accueil café/cidre. Balade en carriole.** Après un accueil chaleureux, vous voilà plein d'entrain pour une balade trois quarts d'heure en carriole au milieu des vergers de pommiers et de poiriers.

**Visite de BAGNOLES DE L'ORNE.** Visite inédite de BAGNOLES DE L'ORNE, magnifique petite station thermale à l'architecture typique des années 1900, nichée en plein coeur de la forêt d'andaine et de ses légendes. Découverte et rire assuré!

De retour à la Michaudière; Déjeuner dans l'ancienne étable et visite de la Michaudière, ancienne ferme typique du Bocage normand.

#### Exemple de menu :

*Pommeau ou Kir  
Andouillette grillée à la braise  
Terrine de saumon à l'oseille ou pâté de campagne (choix sur place)  
Jambon cuit au cidre accompagné d'une purée maison et d'une sauce au Pommeau  
Trou Normand  
Salade et plateau de fromages  
Crème aux Œufs  
Café arrosé  
Cidre bouché et vin à volonté*

- INCLUS :**
- ✓ Le transport avec 2<sup>e</sup> conducteur
  - ✓ L'accueil café cidre
  - ✓ Les visites mentionnées
  - ✓ Le déjeuner boissons incluses
  - ✓ Le spectacle
  - ✓ Le pot de l'amitié

**15H15:** De la Terre à la Scène: Prés de 30 chevaux, plus d'une **heure de spectacle** à vous couper le souffle, un renommée internationale.

Attelages à 1, 3 et 5 chevaux, dressage, postes hongroises...vous passerez un moment unique.

Pour clore la journée et avant que vous repartiez, un **pot de l'amitié** vous sera offert.

Départ à **18H00**. Arrivée à **LES ULMES vers 21H00**.

Le souhait de Comité des fêtes est d'organiser un autocar de 45/49 places

Pour information contacter Jean-Pierre ROBIN au 02.41.38.31.43 ou 06.70.35.28.28

Réponse souhaitée pour le **20 mars 2019**

Journée avec peu de déplacement pedestre

### ✓ Association de pêche

L'ouverture de l'étang communal des Chenevreaux, rue du Lavoir, se fera du 13 avril au 03 novembre 2019 inclus. Il sera possible de pêcher tous les jours. Pêche réservée aux habitants de la commune ainsi qu'à leurs enfants et petits enfants. **Il est rappelé que les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et qu'en cas d'accident, la commune et l'association de pêche se dégagent de toutes responsabilités (ATTENTION!!! Présence d'une ligne Haute Tension).**

Les cartes sont disponibles auprès de M. JOLY, 5 rue du Mousseau et de M. PLANTON, 16 clos de la Maligny. Cartes annuelles : 20€, 10€ pour les enfants de 8 à 14 ans. Une carte à la journée est proposée à 3€.

### ✓ Association des Parents d'Elèves

Pour information et rappel, l'A.P.E. organise un vide-grenier le **08 Mai 2018** à Rou-Marson.

L'APE organise comme tous les ans sa vente de plants. Les commandes se font par le biais des enfants de l'école. Merci de vous rapprocher d'eux pour toutes commandes. Merci d'avance pour votre participation.

### ✓ Familles rurales

**Accueil de loisirs : ouverture du 08 juillet au 02 août 2019**

Inscriptions le Samedi 25 mai 2018 de 10H à 12H - salle de restauration scolaire aux Ulmes

**Chasse aux œufs : LUNDI 22 AVRIL 2019 (lundi de Pâques) à partir de 10H près des lavoirs des Ulmes,** pour les enfants de 3 à 10 ans

**Troc Jardin de printemps : LUNDI 22 AVRIL 2019 (idem chasse aux œufs)**

**Assemblée générale de l'AFR : MARDI 14 MAI 2019 à 20H** salle du Mousseau aux Ulmes

Pour tous renseignements : Contacter Lucie CUREAUDEAU Présidente de l'association

☎ : 06 83 03 61 39 / 02 41 67 75 40 ou par E-mail: [famillesruraleslesulmes@orange.fr](mailto:famillesruraleslesulmes@orange.fr) .

## La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
<b>Lundi</b>	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (Adjoint) de 17H à 18H
<b>Mardi</b>	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
<b>Mercredi</b>	14H - 16H	Didier GUILLAUME (Maire) de 15H à 16H
<b>Jeudi</b>	FERME	
<b>Vendredi</b>	9H30 - 12H30	Alain DAVASE (Adjoint) de 9H30 à 12H30
<b>Samedi</b>	FERME	

Téléphone du secrétariat : 02.41.67.00.40

Courriel : [mairie.lesulmes49@orange.fr](mailto:mairie.lesulmes49@orange.fr) Site internet : [www.lesulmes.mairie49.fr](http://www.lesulmes.mairie49.fr)

## L'outil en main



L'Outil en Main  
Région Douessine

Les ateliers de l'Outil en Main de la région douessine sont ouverts depuis le 09 janvier 2019 à la satisfaction de tous. L'espace dédié est situé au 32 bis avenue St Exupéry 49700 Doué en Anjou dans l'Espace Enfance Jeunesse, bâtiment neuf normalisé et sécurisé (à côté du collège Lucien Millet).

L'activité des 10 ateliers fonctionne les mercredis après-midi de 14h30 à 17h, en période scolaire.

Actuellement, l'équipe des gens de métier est constituée de 17 bénévoles, mais elle souhaite s'étoffer afin de disposer au minimum d'un binôme par métier, afin d'assurer un bon encadrement en cas d'empêchement de l'un ou de l'autre. L'association continue donc son recrutement de gens de métier bénévoles. Pour tout renseignement, contacter le Président de l'association:

Gaby HUBERT au 06 47 62 22 66 ou par courriel : [gabrielhubert@orange.fr](mailto:gabrielhubert@orange.fr)



## Elections européennes 2019 : c'est le 26 mai. Mais pour qui et pour quoi vote-t-on ?

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union Européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

### Qui vote ?

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales. Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur état d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

### Quel est le nombre de députés européens et quel est le nombre attribué à la France ?

A la suite de la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'Union Européenne (Brexit), le nombre de sièges au Parlement européen passe de 751 à 705. 46 des 73 sièges britanniques libérés sont disponibles pour un éventuel élargissement de l'UE. Les 27 autres sont répartis entre 14 États membres jugés jusque-là sous-représentés : France (+5), Espagne (+5), Italie (+3), Pays-Bas (+3), Irlande (+2), Suède (+1), Autriche (+1), Danemark (+1), Finlande (+1), Slovaquie (+1), Croatie (+1), Estonie (+1), Pologne (+1), Roumanie (+1).

Après les élections de 2014, la France disposait de 74 sièges au Parlement européen. Suite au Brexit, après les élections de mai 2019, elle disposera de 74 sièges +5, soit 79 eurodéputés.

### Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen exerce 3 pouvoirs: législatif, budgétaire et de contrôle :

- législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative,
- budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
- de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission Européenne et peut censurer la Commission.

## Suite des articles de Mme DANJOU: les repas



A ma naissance, mes parents ont fait le choix de m'alimenter avec du lait infantile. Ce lait est adapté aux besoins du nourrisson par tranche d'âge. Le lait 1<sup>er</sup> âge est l'aliment unique de l'enfant. Il contient : des protéines, des acides gras essentiels d'origine végétale, des sucres variés et sélectionnés, des sels minéraux, des oligoéléments et des vitamines (A, D, ...). Le lait 2<sup>ème</sup> âge est un aliment de complément : sa composition est adaptée à l'aliment diversifiée.

Deux petits inconvénients : le lait infantile ne contient pas d'anticorps et peut provoquer certaines intolérances (aux protéines du lait de vache par exemple).

A partir de 4 mois, le pédiatre a conseillé à mes parents de commencer à me nourrir à la cuillère en plus de mon biberon, de commencer par des légumes sucrés tels la carotte, le potiron, la betterave, bien mixés et de texture très lisse, d'ensuite intégrer les légumes verts : haricots verts, épinards. Il est possible d'introduire tous les fruits entre 4 et 6 mois bien cuits et bien mixés.

A partir de 8 mois, l'enfant est capable d'écraser avec ses gencives des fruits bien mûrs ou des légumes cuits mais laissés en morceaux. Je me régale, maman et nounou diversifient mon alimentation avec les légumes et les fruits. Je découvre plein de saveurs. Hum !!! Quel plaisir ! J'ai 2 incisives en haut et 2 en bas.

Chaque enfant est différent : certains accepteront dès 4 mois l'intrusion de la cuillère dans leur bouche et pour d'autres ce sera un peu plus tard. Pas de règle. Il faut respecter le rythme de l'enfant. En cas de refus ne pas insister, proposer régulièrement à l'enfant jusqu'à l'acceptation. Le repas est un moment de convivialité et non un combat.

Le refus de manger est un jeu pour l'enfant, il cherche des limites et montre que lui aussi à le pouvoir de décider.

Je teste ce petit jeu chez maman et chez nounou mais ça ne fonctionne pas comme je l'aurais souhaité.

Toutes les deux ont la même ligne de conduite :

- Ne pas me forcer, nous risquons de me faire manger au-delà de mes besoins.
  - Si je n'aime pas tel ou tel aliment, elle me donne une petite part symbolique pour y goûter. Ne pas remplacer le plat refusé par un autre plat. Si je ne finis pas mon plat, on me donne mon dessert sans multiplier la quantité. Je dois pouvoir éprouver la sensation de faim parce que je n'ai pas mangé à table et m'en souvenir : ce n'est pas dangereux pour ma santé.
  - Dans mon assiette les doses doivent être plus petites, quitte à m'en remettre si je le désire. Elles ont également décidé de ne rien me donner entre les repas même si je refuse mon repas, je dois attendre le repas suivant.
  - Le repas ne doit pas durer plus de 30 mn. Si je ne mange pas, on me retire mon assiette sans faire de commentaires. Ne pas avoir de réaction face à l'alimentation, pas d'énervement, pas de récompense.
  - Ne pas féliciter l'enfant s'il mange. On mange pour se nourrir, et non pas pour faire plaisir à maman, papa ou nounou. Si je m'aperçois qu'elles accordent trop d'importance à ce que je consomme, cela peut devenir un instrument de chantage.
  - J'ai besoin de connaître mes limites : il ne faut pas céder à mes caprices et ne pas me servir seulement ce que j'aime afin d'être sûr que j'ai mangé.
  - L'enfant ne sait pas ce qui est bon pour lui et c'est à nous d'être responsable de son bien-être. Un enfant ne meurt pas parce qu'il ne mange pas pendant quelques jours, ne nous angoissons pas.
  - Après 3,8 ou 15 jours, il mangera selon ses besoins et le temps du repas redeviendra un moment de plaisir.
- Il y a trois points que les enfants utilisent pour tester les parents et la nounou : le repas, le sommeil et les besoins naturels. Pour se construire et se sentir aimé, l'enfant a besoin de trouver ses limites.

Maman et nounou ont mis en place quelques petites astuces : donner à l'enfant une cuillère, il sera ravi d'imiter ses petits copains et l'adulte. Dresser la nourriture dans une belle assiette d'une façon très ludique.

Exemple : faire un gâteau de riz en forme de hérisson.

Mastiquer me demande beaucoup d'efforts, c'est fatigant, et cette fatigue physique peut m'aider à réguler mon temps de sommeil.

Le prochain article vous parlera de l'oralité.

Nadine DANJOU Assistante maternelle

